



REUNION DU 03 OCTOBRE 2023

PV N. 7

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS : MME CINTHIA SCHERCK. MM. FRACHET OLIVIER COUTURAUD CORENTIN - BALESTRAT CHRISTIAN - VILLENEUVE MICHEL - DUFOSSET ALEXANDRE – PATRICE LAMOTHE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d’appel devant la commission d’appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l’article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l’utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat (il en est de même pour les personnes présentes sur le banc de touche).**

La commission rappelle également que les frais d’arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d’arbitrage directement à l’arbitre.

Saison 2023/2024

CALENDRIER

9/9	16/09	23/09	30/09	7/10	14/10	11/11	18/11	25/11	02/12
JOUE	JOUE	JOUE	JOUE	CH	CH	CH	CH	CH	CH



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

9/12	16/12	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	09/03	16/03
CH	COUPE	COUPE	CH	CH	CH	CH	COUPE	CH	CH

23/03	30/03	06/04	13/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01ET02/06
CH	CH	CH	COUPE ½ FINALE	CH	CH	CH	CH	FINALE JEUNE

U17 :

U17 D1 :

Match N°51839.1 US Couzeix-Chaptelat et Ent Panazol/Vigenal du 23/09/23

La rencontre décalée en raison de la coupe Gambardella se jouera le **04/11 à 15H00**.

Match N°51841.1 Ent Panazol/Vigenal et Rilhac Rancon CA du 30/09/23

La rencontre décalée en raison de la coupe Gambardella se jouera suivant l'accord entre les club le **mercredi 11 ou 18 octobre ou 8 ou 15 novembre**.

La commission demande aux deux clubs de fixer et de lui faire connaître la date choisi le plus rapidement possible

U17 D2 :

Match N°51902.1 Foot Sud 87 et Limoges Avenir Foot du 07/10/23

La rencontre se déroulera à **Pierre Buffiere** et non à Saint Bonnet.

U15 :

U15 D1 :

Match N°52139.1 Fun 87 GJ et Limoges Bastide du 30/09/23

Vu l'absence du club de Limoges Bastide pour la rencontre précitée,

La commission,

- Enregistre le résultat suivant

GJ Fun 87 **3 3 points** Limoges Bastide **0 -1 point**

Le club de Limoges Bastide sera débité de la somme de **22 €** pour son 1^{ER} Forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Match N°52074.1 SA Le Palais/Vienne et AS Panazol du 07/10/23

En accord avec les deux équipes,

La rencontre prévue à 15H30 se jouera à **13H00**.

U15 D2 :

POULE B :

Match N. 52012 .1 Ent Aix/St Priest et AS Saint Junien du 07/10/23

Match initialement prévu à 13H00 à Aix sur Vienne se jouera à **15H00 à Saint Priest sous Aix**.

POULE D :

Match N. 52036.2 Ent Bosmie / Condat/Vienne et Limoges Vigenal du 11/11/23

La rencontre se disputera à **Condat Sur Vienne à 13H00**.

Match N°52043.2 Ent Bosmie / Condat/Vienne et Pays Arédien 2 du 25/11/23

La rencontre se disputera à **Condat à 13H00**.

U15 A 8 :

VU LE FAIBLE NOMBRE D'INSCRIPTION LA COMMISSION REPOUSSE LES ENGAGEMENTS JUSQU'AU 16/10

COUPE JEUNES :

POUR L'ORGANISATION DES DEMI-FINALES DES DIFFERENTES COUPES U15,U17 et U19, LA COMMISSION FAIT UN APPEL A CANDIDATURE AUX CLUBS POUR RECEVOIR LES RENCONTRES.

LES MATCHS SONT PREVUS LE 14 AVRIL. LES CANDIDATS DEVRONT SE POSITIONNER AVANT LE 1^{er} DECEMBRE.

CARTON VERT :

Retour avec la reprise des compétitions du carton vert qui est un dispositif Fédéral pour valoriser les bons comportements sur les terrains.

Le carton vert récompense le fair-play des joueurs et joueuses.

Le Président
M. LIOBET Guilhem

Le secrétaire
DUFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES